



## Éditorial

### Resserrer les solidarités

**Privé (casse du Code du travail) en 2017, public (CAP 22) en 2018 dans le viseur**

Après ses réformes du droit du travail, loi passée via des ordonnances, le gouvernement s'attaque maintenant, comme prévu, à la Fonction publique. A son rôle, à ses missions, à ses agent.e.s. Cela a commencé par l'augmentation de la CSG et sa compensation très partielle et très temporaire, le gel du point d'indice et le rétablissement du jour de carence. La suite c'est de rentrer dans le dur de la remise en cause du principe même de service public. On vous en dit plus page 3 de ce Coup de griffe.

**2019, réforme programmée des systèmes de retraite**

C'est avéré, le prochain dossier auquel va s'atteler le gouvernement à l'horizon 2019 sera la remise en cause des régimes de retraite. Le but proclamé : supprimer les régimes spéciaux et aligner tout le monde sur un système de retraites à points. Autant dire « Adieu à notre système de répartition ». Cette fois, public et privé, ensemble, risquent de passer à la moulinette, au nom d'une prétendue équité.

Et, comme il a prétendu le faire avec les ordonnances Travail, le gouvernement « consultera »... « Chat échaudé craignant l'eau froide » et la « consultation » ayant ses limites, on peut déjà craindre les résultats à l'arrivée ; les partenaires sociaux seront informés des mesures prévues et les revendications des organisations syndicales ne seront certainement pas prises en compte ! Lors d'un entretien récent avec le haut-commissaire aux retraites, Solidaires a réaffirmé son opposition à ce système en rappelant qu'il augmenterait les injustices et les inégalités. Luttés et mobilisations en perspectives !

**À la clef, pour étouffer les voix discordantes : répression syndicale**

Cette fin d'année 2017 est également marquée par les attaques incessantes contre le travail syndical, contre les syndicats et particulièrement contre Solidaires. Nous dénonçons les attaques contre les libertés publiques fondamentales que sont les libertés syndicales et leur droit d'expression.

Avec l'année d'élections professionnelles dans la Fonction publique de novembre-décembre 2018 qui nous attend (cf.p.4), cette remise en cause nous concerne tou.te.s !

**Et pour 2018 ?...**

Nous sommes fin décembre et, nous terminons l'année en vous présentant tous nos vœux pour 2018 : santé, réussite, bonheur ! Tradition oblige certes, mais pas seulement, car l'heure est au resserrement de toutes les solidarités.

Ensemble, côte-à-côte, nous ferons de cette année une belle année de propositions, de revendications et de succès pour la Fonction publique, les MEF et les services publics véritablement au service de tous les citoyen.ne.s !

## Échos des luttes

◆ **Victoire des Vélip' !** Après une grève de 4 jours, Sud Commerce et services et la CGT Cyclocity, dans une unité syndicale sans faille, ont remporté la bataille de l'emploi. Tous les salariés qui le souhaitent, seront repris par la société Smovengo dès le 1<sup>er</sup> janvier sans période d'essai, sans perte d'ancienneté. Ce conflit victorieux démontre que c'est le rapport de force qui permet aux travailleurs de se faire entendre et respecter.

◆ **2<sup>e</sup> victoire pour les salariés de fabricant de grues à Montceau St Vallier.** Après 8 jours de grève et 3 heures de négociation, la direction du groupe Konécranes annule le plan social concernant 41 salariés. Grâce à l'intersyndicale CFDT, CGT et Sud, absolument rien n'est perdu aujourd'hui. La vigilance reste toutefois de mise... Ensemble, nous pouvons et pourrons beaucoup !

◆ **Retour sur France Télécom** évoqué dans le n°13 du Coup de griffe. Sept cadres et dirigeant, dont son ancien PDG, ont été jugé pour « harcèlement moral » en juin 2016 suite à 58 suicides. Ça continue ! Depuis fin novembre 2017, deux autres anciens cadres sont mis en examen en tant que complices de la politique de harcèlement dont est accusé France Télécom. Dans ses réquisitions, le Parquet de Paris rappelle que « le harcèlement moral institutionnel ou organisationnel n'existe pas en droit mais il vise une politique d'entreprise délibérée mise en place à partir de 2007 pour créer un climat anxigène et la déstabilisation des personnels dans le but de donner envie de partir sans recourir aux méthodes légales et habituelles. »



# Instances et réunions en cascade !

**4 Comités techniques d'administration centrale (CTAC), 2 ministériels (CTM), des réunions de préparation, d'autres de travail, tout ça en à peine quelques semaines ... L'administration finit l'année à marche forcée ! Déménagements, réorganisations de services, création de services... c'est le grand chamboule-tout de fin d'année (avant la période des soldes ?) !**

Et les agents dans tout ça ? Pour être honnête, ça dépend. Il arrive qu'ils et elles soient informé.e.s, et même parfois consulté.e.s sur les changements à venir. Mais dans la plupart des cas, ils vont de découvertes en découvertes sur les déménagements programmés, sur les changements de direction, avec des jeux de chaises musicales qui provoquent de sacrés embouteillages... Et les organisations syndicales n'en savent pas plus et sont obligées de demander à avoir communication de ces informations, l'administration pratiquant la rétention d'informations... C'est ce qui a justifié **notre boycott du CTAC** du 13 octobre.

Au niveau ministériel, c'est pareil. Avec une dose de mépris supplémentaire. Le CTM du 11 octobre, portant sur le budget et les emplois 2018 des MEF, a été convoqué à 8 heures du matin. Raison invoquée : les ministres ont un Conseil des ministres à 10 heures. Bon. Mais arrivés en réunion, on nous explique que la séance ne durera qu'une heure puisque les ministres ont d'autres rendez-vous... De qui se moque-t-on ? En tout état de cause, c'est assez révélateur de l'importance que revêtent les agent.e.s et leurs représentant.e.s aux yeux des ministres ! Nous ne sommes que des « variables d'ajustement » dans un budget contraint ?

Ce que l'on sent surtout, c'est la pression mise par le gouvernement pour tout faire à toute vitesse en se passant des instances paritaires... Rien de bien surprenant, après les Ordonnances Travail, en été, c'est SA marque de fabrique. Sauf que, à force de se précipiter pour faire valider les desiderata gouvernementaux, l'administration n'en peut plus ! Et les agent.e.s sont les premières victimes de cet amateurisme.

Après ces réunions boycottées, nous avons enfin pu tenir un CTAC « normal ». Enfin l'administration a répondu à notre demande récurrente d'obtenir les documents nécessaires à une bonne préparation.

2 Comme par exemple, les points sur les déménagements et le suivi des engagements qui intéressaient principalement les agent.e.s. Nous for-



mons le vœu, à l'approche de Noël, que ces efforts perdurent pour les CTAC à venir.

## Mais que de ratés !

D'abord en matière d'articulation entre CTAC, CHSCT et autres comités techniques et malgré les explications sur l'absence d'impact d'une énième réorganisation de la DG Trésor, le CHSCT aurait dû être consulté. L'administration aurait dû nous communiquer ce qui a été dit lors du comité technique spécial.

## Et surtout l'annonce d'effectifs en baisse pour 2018 !

Nous avons été assommés de chiffres et d'explications essayant de nous prouver que tout allait bien pour l'emploi au MEF. Pourtant, 71 ETPT vont être supprimés l'année prochaine rien qu'en administration Centrale. Nul doute que cela aura des impacts négatifs sur les charges et les conditions de travail déjà bien difficiles. Tendances qui vont accroître les attaques anti-fonctionnaires lancées par le gouvernement.

## Nous ne nous laisserons pas faire !

PS : Nous avons une pensée toute particulière pour nos collègues de tous les services du secrétariat général et des cabinets qui travaillent d'arrache-pied pour répondre à ces « cadences infernales » et qui ne savent plus où donner de la tête...

## GIPA 2017

Un décret mettant en œuvre la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) est paru le 18 novembre 2017. Cette prime individuelle repose sur le différentiel entre l'évolution du traitement et celle de l'indice des prix à la consommation. La GIPA est le montant de la perte du pouvoir d'achat constaté. Point positif dans cette aumône assez pitoyable, c'est que, pour une fois, il y a une reconnaissance de la baisse du pouvoir d'achat des agent.e.s : 1,38 % cette année ! En revanche, comme les 6 points d'indice du transfert sur les grilles PPCR (intervenus au 1<sup>er</sup> janvier 2017) ne sont pas neutralisés, il en résulte que très peu d'agent.e.s seront concerné.e.s et que la prime en question sera réduite à sa portion congrue ! Jolie arnaque !

## 22 v'là la casse !

**Cap2022, Forum de l'action publique, nomination d'un secrétaire d'État à la Fonction publique, création d'un « Fonds pour la transformation de l'action publique » de 700 millions d'euros sur 5 ans... Tant d'attentions pour nous, les fonctionnaires, c'est presque flatteur. En réalité, il ne s'agit que d'habiller de « démocratie participative », les projets de casse des services et de la Fonction publique. Des moyens inédits sont donc déployés pour faire « passer la pilule » (ou l'amère potion ?)**

Le Cap2022 a des objectifs clairs, nous l'avons déjà écrit : « proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ».

Le Forum de l'action publique s'appuie sur une large consultation, via un questionnaire en ligne, destiné aux agent.e.s et aux usagers pour proposer des « solutions ». L'une des questions porte sur l'action des services publics et son amélioration ou sa dégradation... Quelle que soit la réponse choisie, vous vous tirez une balle dans le pied : si vous cochez que ça s'améliore, c'est la preuve que le management actuel est adapté et porte ses fruits ; si vous cochez que ça se dégrade, cela fournit une bonne occasion pour aller encore plus loin dans les restrictions envisagées ! (voir encadré).

Pour nous, il est impensable de participer à ce simulacre de « concertation » alors que dans le même temps les décisions prises concernant les agents des services publics remettent en cause leur pouvoir d'achat (compensation partielle de la CSG, gel du point d'indice...), leurs statuts et leurs missions...

Dès janvier, et en réponse à cette démarche pipée d'avance, Solidaires diffusera le questionnaire alternatif du collectif « Convergence nationale de défense et de développement des services publics ».

## Assocés en voie de dispersion ?

En 2007, les associations ALPAF, EPAF, AGRAF, ATSCAF étaient sorties du périmètre des services de Bercy. À travers un nouveau statut, c'était le moyen trouvé par l'administration pour réduire le nombre de fonctionnaires alors mis à disposition ou en détachement et, de privatiser la gestion des personnels (recrutements de droit privé).

**Sud Centrale Solidaires** s'était alors vivement opposé à une telle logique et maintient cette opposition.

### 10 ans après, le bilan est sombre :

- Conditions de travail disparates et difficiles, alarmes et SOS remontant régulièrement au syndicat allant jusqu'à des signalements de harcèlement.
- Hiérarchies se sentant « toutes-puissantes » du fait de la sortie du « cœur de Bercy ».
- Agents en souffrance souvent contraints au silence par peur de perdre leur poste et d'autres, dénonçant des comportements inadéquats dont le contrat de travail se termine sèchement.
- Peu de reconnaissance en matière d'avancement pour les catégories C et B...

### Exemples de questions posées !

**D'après votre expérience personnelle, diriez-vous que l'action des services publics ... ?**

- Tend de manière générale à s'améliorer
- Tend de manière générale à se dégrader
- Ni l'un, ni l'autre

On aime bien celle-là aussi :

**Quelle(s) mission(s) actuellement conduite(s) par le service public pourrai(en)t selon vous être confiée(s) à d'autres acteurs (entreprises, associations, citoyens) ?**

Répondre à cette question revient à acter la privatisation de certaines missions. Or, on le voit à l'œuvre aujourd'hui dans nos ministères, petit à petit, des pans entiers de métiers sont transférés au privé (sécurité, nettoyage, accueil, une partie de l'informatique...)

Une petite dernière, validant elle, le recours au tout-numérique entraînant fracture sociale et, encore !, des réductions d'effectifs :

**Quelles sont les démarches administratives que vous souhaiteriez pouvoir faire totalement par Internet (sur mobile, tablette ou ordinateur) ?**

Ce questionnaire aura pour objectif de « déconstruire » le discours du gouvernement sur les services publics, la Fonction publique et ses agent.e.s.



Trimballées de déménagements en déménagements, parfois vers du mieux mais aussi vers du pire, dispersées en région parisienne, (EPAF à la Tour de Montreuil, au bout de la ligne 9, AGRAF à l'Atrium, Vincennes Les Minimes pour ALPAF...), les associations sont les parents pauvres d'un ministère qui n'a que trop tendance à fermer les yeux sur des dérives préjudiciables à leurs personnels.

Il n'est pas acceptable que les dysfonctionnements directionnels se répercutent sur des agents en souffrance. Des mesures de prévention doivent être mises en place dans les meilleurs délais. Sinon, le « bien être » et la « qualité de vie au travail » sont des coquilles vides.

# Élections professionnelles de 2018 (29 novembre au 6 décembre 2018)

C'est loin, c'est dans un an ! Oui, c'est vrai. Mais le travail sur l'organisation de ces élections a commencé il y a déjà plus d'un an. Ce qui prend du temps c'est que pour la première fois aux MEF, on nous impose le vote électronique ! **Solidaires Sud Centrale** s'est fortement opposé à ce dispositif : problèmes de sécurité, de transparence, de coût (et oui ! c'est plus cher qu'un vote « papier »), de taux de participation, de complexité à voter... Malheureusement nous n'avons pas été entendus et notre rôle maintenant est de faire de ces élections un succès ! Car c'est un **événement majeur** dans la vie de nos institutions.

Les Instances Représentatives du Personnel, IRP (voir encadré), sont les lieux de la discussion entre administration et représentant.e.s du personnel. C'est dans les IRP que se négocient et s'examinent les réformes (et il va y en avoir dans les années à venir !), les conditions de travail et les évolutions de carrière.

Depuis les dernières élections, **Sud Centrale Solidaires** est présent dans ces instances et y porte vos revendications et vos besoins. Nous y défendons une haute idée du service public, du rôle et des missions des MEF et de ses agent.e.s.

Durant les mois à venir, nous ferons campagne pour défendre nos positions suivant notre principe : un syndicalisme de lutte pour la transformation sociale. Nous mettrons en avant la nécessité d'avoir un

dialogue social digne de ce nom où les représentant.e.s des agent.e.s sont écouté.e.s et entendu.e.s ainsi que les questions sur le devenir de ces instances.

Nous réaffirmerons le besoin d'une action sociale forte et efficace, l'utilité des actions de préventions en matière de mal-être au travail, de discriminations, d'égalité femmes/hommes...

**Et vous pouvez, dès maintenant,  
nous rejoindre en participant à nos listes !  
Engagez-vous à nos côtés !**

Dans les **Comités Techniques**, sont abordées les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations...

Dans les **CAP**, sont traités tous les sujets relatifs aux carrières individuelles. Les CAP sont obligatoirement saisis pour donner un avis sur les actes ayant un impact sur la gestion du corps de l'agent (détachement entrant, accueil en disponibilité), et sur la carrière de chaque agent de ce corps (titularisation, avancement de grade ou promotion de corps, recours en évaluation).

Les **CHSCT** sont chargés de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail. Il s'agit de travailler à l'amélioration des conditions de travail. Il est notamment consulté sur tout projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé, de sécurité ou les conditions de travail. Il participe également à l'analyse et à la prévention des risques professionnels, par exemple en visitant régulièrement des sites ou bien en demandant des enquêtes.

### Je souhaite prendre contact

Nom : .....

Prénom : .....

Grade / échelon : .....

Service / site : .....

Courriel : .....

### Bulletin d'adhésion

Nom : .....

Prénom : .....

Grade / échelon : .....

Service / site : .....

Courriel : .....

**Sud Centrale**  
**Solidaires**

**vous écoute**

### Prochaines permanences ouvertes de 12h à 15h

✓ **19 janvier 2018** à Bercy (pièce 0064 bât Vauban)  
et à l'Atrium (pièce 1359)

✓ **22 janvier 2018** à Ivry (pièce 1238)  
et à Condorcet (pièce 2162 bât D)

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer.  
Pour les mois de février et mars, consulter nos panneaux**

**Syndicat Sud Centrale Solidaires**

Tél. : 01 53 18 80 68 / 8 07 06 / 8 73 31 / 8 60 22

syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - www.sudcm.org